

CANFORCE et ses associés commerciaux sous-traitent la recherche à des scientifiques canadiens travaillant dans nos universités. L'idéal, ce sont les co-entreprises entre CANFORCE et le secteur privé puisque celui-ci se préoccupe toujours des profits. Nous devrions imiter le développement de Northern Telecom. Elle a comme client Bell Canada, un client régulier et fiable parce qu'il s'agit d'un monopole réglementé. Cela lui permet de faire de la planification à long terme et donc d'entreprendre des projets de recherche à longue échéance. Bell a investi dans Northern Telecom et en est un associé. Quand elle a réussi de nouvelles percées technologiques, Northern Telecom a établi des laboratoires à l'étranger, près de ses clients qui voulaient qu'on adapte les inventions à leurs besoins. CANFORCE pourrait être le pendant de Bell auprès de certaines entreprises canadiennes émergentes de technologies de pointe. CANFORCE serait à la fois le client régulier et le co-propriétaire.

Tous les produits présentés ci-dessus ont des applications commerciales qui pourraient être très rentables. Nous pourrions vendre des brevets ou les offrir sous licence, ce qui permettrait au gouvernement canadien de récupérer ses investissements. Remarquez qu'il ne se ferait aucune recherche sur la mise au point d'armes destructrices puisque, nous l'avons vu, elles sont stériles, c'est-à-dire que leur utilisation n'engendre aucune activité économique. L'armée devrait financer et diriger des projets de recherche dont les applications civiles seraient rentables et bénéfiques.

Si CANFORCE et d'autres organismes gouvernementaux apportaient une aide financière à une entreprise privée en devenant actionnaire, on ne pourrait pas parler de subventions aux termes des diverses définitions qu'en donnent les États-Unis. Toutes les autres méthodes utilisées pour financer des projets de recherche, les crédits d'impôt par exemple, pourraient être considérées comme une subvention. La solution CANFORCE nous protège doublement contre l'Accord de libre-échange: il s'agit d'investissements et non de subventions d'une part et, d'autre part, comme CANFORCE fait partie de nos Forces armées, ses activités ne sont pas assujetties à l'accord puisque les Américains ont souhaité exclure leurs activités militaires en général. C'est ainsi que le corps des ingénieurs de l'armée américaine, en particulier, n'est pas concerné par l'Accord de libre-échange.

C'est ce corps d'ingénieurs qui assure la navigabilité du Mississippi «pour des raisons militaires». C'est par le Mississippi que les Américains expédient la plupart de leurs produits d'exportation. Le corps des ingénieurs de l'armée américaine construit et entretient des barrages, des ports et des routes, tout cela pour d'excellentes raisons militaires qui profitent fort heureusement au développement régional.

CANFORCE devrait faire la même chose. Comme nous allons nous douter d'une flotte de vedettes de surveillance côtière, celles-ci pourraient se servir de tous les ports canadiens, CANFORCE pourrait contribuer à leur entretien ou à leur perfectionnement. Nos militaires auraient besoin de bonnes routes menant à ces ports et CANFORCE pourrait faire sa part. Il y aurait aussi des bâtiments militaires dans les ports mêmes et dans les autres villes le long de la route menant aux ports (ainsi

que des bases aériennes et des installations de surveillance) tout comme des laboratoires ou usines de CANFORCE. À cause de cela, il faudrait installer un bon réseau d'égouts; CANFORCE pourrait donc participer financièrement à la construction de l'infrastructure.

Dans l'Ouest, il y a d'immenses gisements d'une houille dont la combustion ne pollue pas. Cette ressource serait une base rentable pour une usine-pilote d'hydrogène utilisant la recherche financée par l'armée. De son côté, Terre-Neuve a un potentiel hydro-électrique considérable au Labrador. Elle est toutefois obligée de passer par le Québec pour vendre son hydro-électricité. Terre-Neuve a du mal à s'entendre avec Québec. L'hydro-électricité de Terre-Neuve pourrait servir à produire de l'hydrogène qui serait alors expédié aux clients étrangers. La Nouvelle-Écosse pourrait utiliser son charbon de la même façon.

Nous pourrions installer plusieurs petites bases militaires un peu partout au pays. CANFORCE contribuera financièrement à l'achat de matériel audiovisuel pour les écoles locales. CANFORCE pourrait élaborer aussi des programmes d'enseignement spécifique, par exemple des cours de langue, et général qui pourraient être produits sur vidéo et mis à la disposition de toutes les écoles au pays. Évidemment, ces programmes seraient préparés en collaboration avec les réseaux d'enseignement provinciaux.

Il faudrait bien sûr que le gouvernement fédéral et chaque gouvernement provincial concluent une entente. Les provinces qui ne souhaiteraient pas y prendre part ne seraient pas contraintes de le faire. Il ne s'agit pas ici pour les provinces de céder un de leurs domaines de compétence au gouvernement fédéral, mais pour Ottawa de s'occuper de ses affaires militaires (une compétence exclusivement fédérale) et d'offrir son aide aux gouvernements provinciaux et municipaux qui la désirent.

Cela signifie que les gouvernements et l'entreprise privés devraient travailler en plus étroite collaboration. Le Québec y est parvenu de façon assez originale. Sa Caisse de dépôt et de placement est un fonds d'investissement centralisé dans lequel sont déposées les cotisations à tous les régimes de pension publics. Depuis 20 ans, la caisse est devenue un immense réservoir de capitaux d'investissements dont on se sert pour assurer la croissance économique de la province. Hydro-Québec a joué un rôle semblable en faisant appel à des entreprises québécoises pour ses mégaprojets, les aidant ainsi à devenir des sociétés de calibre international. La Caisse et Hydro-Québec appartiennent toutes deux au gouvernement du Québec. Toutes deux en reçoivent des directives générales et prennent leurs décisions en accordant à l'intérêt public plus de poids que ne le ferait l'entreprise privée. Le gouvernement du Québec pratique donc un capitalisme coopératif au sens propre. Cela n'a pourtant pas tué l'esprit d'entreprise, bien au contraire. Il est temps que le reste du Canada commence à imiter le Québec.

Si nous ne faisons aucune recherche, nous sommes condamnés à la médiocrité. Nous devons donc instaurer une politique de défense qui rende nos forces armées plus conformes au rôle utile qu'elles peuvent jouer et qui canalise une plus grande partie de nos dépenses militaires vers la recherche de haute technologie et la production